

FUGA
Formation

Sécurité au travail
Échafaudage fixe (selon la
recommandation R408)

INFORMATIONS

PUBLIC

Toute personne
appelée à monter, utiliser et
démonter un échafaudage
fixe conformément à la
notice technique du fabricant

PRE REQUIS DE PRÉSENTATION A LA FORMATION

- bénéficier d'un avis d'aptitude médicale permettant d'effectuer des opérations de montage et de démontage des échafaudages, donné dans le cadre du suivi individuel renforcé prévu par l'article R 4624-23 du Code du travail
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant et être apte à travailler selon les caractéristiques de la formation (travail en hauteur, port de charges, ...)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 personnes maximum

DURÉE :

2 journées soit 14H00

LIEU

Fuga Formation / Intra-entreprise

DÉLAIS D'ACCÈS

En fonction des places disponibles

ÉCHAFAUDAGES FIXES

Monter, vérifier et utiliser des échafaudages fixes



OBJECTIF DE LA FORMATION

- Identifier et prendre conscience du risque de chute de hauteur
- Adopter un comportement plus sécuritaire
- Connaître la réglementation, les méthodes de travail et la technologie des structures
- Connaître les instructions de vérification et d'entretien du matériel

Finalité: Obtenir une attestation de compétences
Échafaudage fixe selon la recommandation R408

CONTENU DE LA FORMATION

Formation théorique :

Réglementation européenne et nationale

Statistiques nationales

Définition des chutes de hauteur selon le code du travail

Définition du travail en hauteur (décret 2004-924)

Loi 91-1414 : Obligations des employeurs et des salariés

Droit d'alerte et droit de retrait

Définition du plan de prévention

Réglementations spécifiques E.P.I., échelles, escabeaux,
échafaudages

Équipements de protection individuelle contre les chutes

Définition des 3 catégories d'E.P.I.

Arrêté du 19 mars 1993 Définition des 3 principes : force de
choc, facteur de chute, tirant d'air

E.P.I. contre les chutes : description et normes

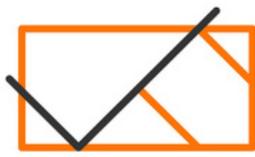
Réglementation et les règles applicables aux échafaudages
roulants

Décret 2004-924 concernant les échafaudages

Norme des échafaudages roulant

Règles de montage

Règles d'utilisation



FUGA
Formation

INFORMATIONS

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie interactive construite autour du vécu des participants, de leurs problématiques concrètes et centrées sur les échanges
- Alternance d'apports théoriques, préparation aux questions/réponses
- Remise d'un support de formation règlementaire

MODALITÉ D'ENCADREMENT

- Formateur spécialisé

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mme Kelly Henderson

MODALITÉ DE SUIVI STAGIAIRE

Questionnaire contrôle qualité

VALIDITÉ

5 ans

TARIF

Nous consulter



LE CENTRE DE FORMATION

Parking gratuit
Salle de restauration
Commerces à proximité



REFERENT HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter :

Mme Aurélia Berquier
03 60 62 01 81

aureliaberquier@fugaformation.fr

Formation pratique :

- **Contrôler les éléments constitutifs**

Vérifier l'état des éléments (échelles, plateaux, traverses, diagonales, roues)

- **Contrôle des éléments constitutifs**

Vérifier l'état des éléments (échelles, plateaux, traverses, diagonales)

Rendre compte des éventuels défauts relevés et solutions proposées

- **Instructions de la notice de montage**

Lecture de la notice

Détailler les différentes indications portées sur cette notice (règles de montage, d'utilisation, de stockage et d'entretien)

Vérifier si les instructions du fabricant permettent le montage prévu

- **Réalisation du montage et du démontage**

Réaliser le balisage

Organiser le montage (rangement, définition des tâches)

- Monter la structure en respectant les étapes (mise à niveau, contreventement,...) et la sécurité

Démonter l'échafaudage

- **Validation du montage**

Utiliser la fiche de contrôle

Commenter et expliquer les points non validés

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Modalités d'évaluation :

- Une évaluation des connaissances du stagiaire
- Une évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer (montage, vérification, utilisation) obligatoirement réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages)
- A l'issue de la formation tous les stagiaires recevront une attestation de formation.

Tous les stagiaires doivent avoir leurs équipements de protection individuelle (EPI) pour les ateliers pratiques

Chaussures de sécurité / Gilets et gants de manutention /
Casques avec jugulaire /Harnais de sécurité